



DAKAR RÉGION
VERTE

**LE PLAN CLIMAT
TERRITORIAL INTÉGRÉ
DE LA RÉGION DE DAKAR**

Bilan
2012 - 2014



Coopération décentralisée :



Assistance à maîtrise d'ouvrage :



Partenaires officiels :



Avertissement

Lancé en décembre 2013 par le Président de la République du Sénégal, l'Acte III de la décentralisation réforme profondément l'ordonnancement territorial du pays. La suppression pure et simple de l'échelon régional est annoncée. Censée entrer en vigueur dès le lendemain des élections locales (début juillet 2014), cette loi n'a, en ce début 2016, pas encore fait l'objet d'un décret d'application.

Elle a d'ores et déjà conduit les acteurs du Plan Climat Territorial Intégré de la Région de Dakar (PCTI) à envisager son avenir sous un jour nouveau, tout en réaffirmant la dynamique d'ensemble créée par le projet. Soucieuse de mener jusqu'à leur terme les actions de coopération déjà engagées, parmi lesquelles le PCTI, la Région Île-de-France a confié ces différents dossiers à la Communauté des Agglomérations de Dakar (CADAK), laquelle s'est réunie avec le Département de Rufisque au sein d'un regroupement appelé l'Entente, qui, outre ses compétences anciennes (déchets, routes urbaines...), va gérer la thématique de la coopération décentralisée. Pilotée par le très actif maire de Dakar, cette instance doit désormais veiller aux destinées du Plan climat.

Mars 2016

Rapport rédigé par Denis Dangaix, chef de projet Solidarité Nord-Sud, coordinateur de l'assistance à maîtrise d'ouvrage du PCTI de la Région de Dakar – ARENE Île-de-France.

Remerciements à :

Stéphanie Berthomeau, ancienne directrice de la coopération décentralisée au sein de l'Unité des affaires internationales et européennes – Région Île-de-France et à toute l'équipe du Conseil régional de Dakar.

À toute l'équipe de l'ARENE, particulièrement à Sophie Dedieu, cheffe de projet Démarches territoriales ; Sandra Garrigou, cheffe de projet Plans climat ; Djiby Sall et Guillaume Babin, chargés de mission PCTI ; Pascale Céron, directrice de la communication ; Thierry Vincent, chef de projet Innovation et économie circulaire ; Emmanuelle Laporte, assistante Plans climat ; Célia Guillemot, assistante du pôle Territoires durables et solidaires – ARENE Île-de-France.

SOMMAIRE

UN PROJET... UN TERRITOIRE... UNE HISTOIRE... 5

- Leviers et obstacles rencontrés, premières indications 8
- Dès septembre 2011 : mise en place du projet 10
- Début 2012 : la préfiguration 12
- Fin 2012 : du diagnostic à la préparation de la concertation 14
- 2013 : Année charnière 17
- Début 2014... 22

REMARQUES ET PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS 25

- Le temps et la montre... 25
- L'usage fonctionnel de la langue vernaculaire 25
- Gouvernance : la tentation de « l'armée mexicaine » 26
- La coopération allemande, exemple d'inspiration... 27
- Débattre des « Per Diem » 28
- Un « Agenda 21 Climat » 28
- Les atouts du zonage 29
- Le rôle des comités de pilotage, suivi et validation 29
- Le besoin de ressources humaines 30
- Échanges et transferts de connaissances 30
- Garder la dynamique commune 31

EN CONCLUSION 32

GLOSSAIRE 33

UN PROJET... UN TERRITOIRE... UNE HISTOIRE...

La Région de Dakar, antérieurement simple circonscription administrative, a été érigée en collectivité locale avec la réforme de 1996 ; elle jouit depuis l'origine de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

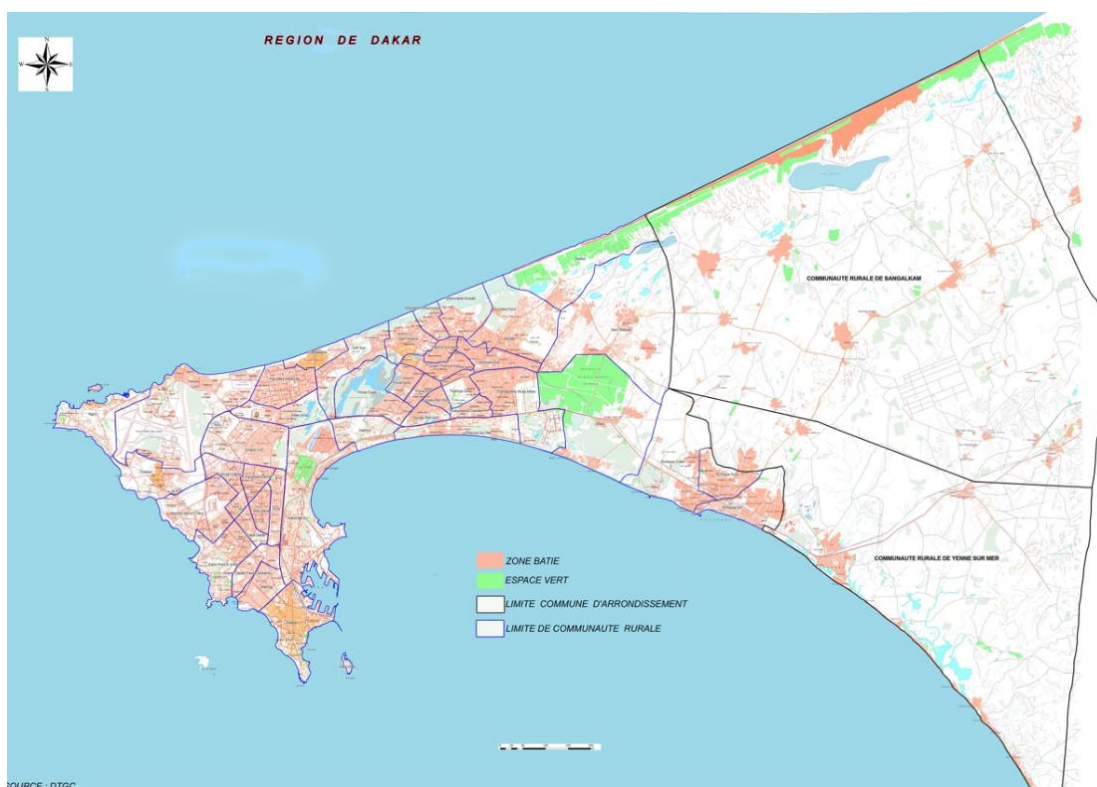
Elle est administrée par un organe délibérant, le Conseil régional, et par un organe exécutif, le Président du Conseil régional.

Elle dispose également d'une instance consultative, le Comité économique et social de la Région, composé de représentants de groupements socio-économiques et professionnels, d'élus locaux et de personnalités choisies en fonction de leurs compétences.

Le Conseil régional poursuit deux objectifs principaux :

- la promotion du développement sous ses diverses formes : économique, éducatif, social, sanitaire, culturel et scientifique ;
- l'aménagement du territoire.

Il intervient pour ce faire à travers les neuf domaines de compétences qui lui ont été transférés par la loi : gestion et utilisation du domaine public et privé de la collectivité ; environnement et gestion des ressources naturelles ; santé, population et action sociale ; jeunesse, sports et loisirs ; éducation, alphabétisation, promotion des langues nationales et formation professionnelle ; culture ; planification ; aménagement du territoire ; urbanisme et habitat. Elle entretient en tant que « Région capitale » des relations internationales en appui à son développement.



Répondre aux enjeux climatiques

Contexte général

La région de Dakar s'est développée très rapidement sans grande planification, sous l'effet combiné de la croissance naturelle de sa population et de son rôle de principal carrefour économique et de zone d'accueil de migrants. L'espace contraint de sa situation de presqu'île ajouté à l'urbanisation non maîtrisée du territoire régional crée une enclave qui amplifie les dysfonctionnements urbains et la pression foncière.



Le développement accéléré de la métropole dakaroise a de multiples conséquences auxquelles les pouvoirs publics doivent apporter des réponses adaptées. Le Conseil régional a, dans ce cadre, un rôle central à jouer à travers ses missions de planification et de gestion du territoire.

Il en résulte des enjeux spécifiques comme la dépendance énergétique, les problèmes récurrents d'inondations et leurs conséquences, la sécurité alimentaire, la pression foncière accrue sur les zones périphériques de la ville de Dakar, notamment les zones agricoles, le maintien des fonctionnalités des écosystèmes... Autant d'enjeux cruciaux qui seront obligatoirement mis en exergue par le filtre climatique d'un Plan climat territorial. La région, à travers ses différentes entités, compte déjà plus de 25 % de la population du pays (environ 2,7 millions de personnes). Selon les estimations mondiales, elle accueillera 5 millions d'habitants à l'horizon 2030. Il y a urgence.

Un outil au service de l'animation territoriale

Très actif dans la coopération décentralisée, le Conseil régional de Dakar (CRD) vise une coordination étroite de ses coopérations avec les domaines de compétences qui lui ont été transférées et en lien avec les différents acteurs de son territoire.

La Région de Dakar est un partenaire privilégié de la Région Île-de-France depuis 1997. Elles élaborent en effet de nombreuses actions de développement sur des compétences partagées par les deux collectivités : formation professionnelle, lycées, développement économique, environnement, santé des populations, culture. De plus, la coopération entre les deux Régions comprend un volet « appui institutionnel » important. Dans ce cadre, les deux institutions partenaires ont souhaité inscrire la Région capitale sénégalaise dans une dynamique de développement durable du territoire, à travers un axe « lutte contre les conséquences du changement climatique ».

Lors du comité mixte de mai 2011 – réunion entre les deux exécutifs partenaires –, les Régions Île-de-France et de Dakar décident conjointement de mettre en place un Plan climat territorial intégré (PCTI). L'Agence régionale de l'environnement et des nouvelles énergies (ARENE Île-de-France), organisme associé de la Région Île-de-France, se voit confier une mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage pour une durée de trois ans (2012-2014). À l'issue de cette mission, le Conseil régional de Dakar sera chargé de la mise en œuvre du programme défini par le PCTI.

La méthodologie PCTI est issue d'un programme initié par le Programme des nations unies pour le développement (PNUD) dans les pays dits en voie de développement et les pays émergents. Il fait suite à la conférence des Régions qui s'est tenue à Saint-Malo en 2008 (cf. encadré page suivante). Le PCTI est avant tout un outil visant à répondre aux enjeux d'atténuation et d'adaptation au changement climatique, avec pour finalité le développement durable du territoire.

À terme, l'objectif est de créer des synergies sur le territoire au travers d'actions qui répondent aux défis qu'impose le changement climatique. Ce projet de long terme favorise une approche globale du territoire et se déclinera en une multitude d'actions qui répondront aux divers enjeux du développement durable : développement économique, transports, énergie, agriculture, aménagement du territoire, etc.

Le PCTI de la Région de Dakar, premier Plan climat d'Afrique, poursuit ainsi un double objectif : permettre au Conseil régional de Dakar de fédérer tous les acteurs du territoire - au premier rang desquels les collectivités locales infrarégionales - autour des enjeux climatiques et placer au cœur de son action la question du développement (développement économique, réduction de la pauvreté).

La Région de Dakar ne peut mener une action individuelle, non concertée, si elle souhaite impacter durablement son environnement direct à travers le PCTI. Consciente de cette réalité, elle fait le choix de l'intercommunalité afin de **favoriser la concertation et la mise en œuvre d'actions conjointes, entre les collectivités locales de son territoire**. Rappelons que la Région de Dakar comprend, avant l'acte III de la décentralisation (juin 2014), 57 collectivités locales dont une douzaine en coopération décentralisée avec des collectivités françaises.

Cet engagement du Conseil régional de Dakar dans l'élaboration d'un PCTI devra rechercher des actions complémentaires renforçant des initiatives locales existantes, lisibles et visibles pour les populations concernées.

À travers le PCTI, le Conseil régional de Dakar souhaite mettre en place des actions concrètes qui permettent à la fois d'agir sur les enjeux d'atténuation et d'adaptation, mais également **de développer et d'appuyer les initiatives locales existantes, au premier rang desquelles celles des collectivités locales infrarégionales**.

Un effet direct de la rencontre de Saint-Malo

La Rencontre mondiale des Régions sur le changement climatique, organisée par le **Network of Regional Governments for Sustainable Development** s'est tenue du 28 au 31 octobre 2008, à Saint-Malo. Cette réunion a été considérée comme un élément fortement influent sur les actions climatiques qui vont engager les Régions. Une vingtaine d'entre elles a ainsi fortement affirmé la pertinence régionale en matière de lutte contre les effets du changement climatique. Ce qui entrainera par la suite, en lien avec les programmes portés par le PNUD, certaines Régions à franchir ce pas. C'est le cas de la Région de Dakar. Dans la déclaration de Saint-Malo, retenons :

*(...) Rappelons qu'il existe de profondes différences entre les régions, que certains systèmes, secteurs et régions pourront se voir particulièrement affectés par le changement climatique, et que la capacité d'adaptation, inégalement répartie entre les différents secteurs et régions, est intimement liée au développement socio-économique. Nous exprimons notre grande préoccupation de constater, ainsi que l'indique le Rapport mondial sur le développement humain 2007-2008 (HDR 2007-2008) du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), que des **inégalités dans la capacité à faire face aux conséquences du changement climatique sont en train de se manifester, aggravant encore plus les inégalités entre pays et régions ;***

Nous sommes enfin convaincus que, pour répondre aux enjeux actuels et à venir, le changement climatique et ses effets négatifs doivent être abordés conformément aux exigences de développement durable et en comptant sur la participation active des gouvernements régionaux(...).

Leviers et obstacles rencontrés, premières indications

C'est en février 2011, lors d'une mission conjointe (ARENE, ADEME et Fondation Nicolas Hulot) à Dakar sur la thématique « Énergies renouvelables, soutien au programme EOL Sénégal » que le Conseil régional de Dakar formule officiellement une demande d'appui pour une assistance à la maîtrise d'ouvrage. Cette demande est exprimée à l'encontre de l'ARENE par la directrice de la Coopération décentralisée au Conseil régional de Dakar (CRD), Mme Aïssatou Sène et par M. Papa Ameth Keita, conseiller régional de Dakar, président de la commission Environnement au CRD. Le directeur du service technique, M. Malik Faye, et le secrétaire général du cabinet du président étaient également présents lors de cette réunion. Cette demande est aussi relayée par la Direction de l'Unité des Affaires internationales et européennes (UAIE) du Conseil régional d'Île-de-France (CRIF), nous signifiant ainsi l'accord de l'exécutif régional d'Île-de-France de soutenir la demande de leurs homologues sénégalais d'une part, et d'autre part, leur souhait que l'ARENE s'engage. Dès ce moment, l'Agence commence à réfléchir à son implication éventuelle dans un tel programme.

Il est nécessaire de comprendre la demande du Conseil régional de Dakar et les souhaits de la Région Île-de-France :

Pour le Conseil régional de Dakar, le PCTI se définit comme un outil mis en place à partir d'une réflexion sur l'efficacité énergétique des bâtiments, sur l'utilisation de ressources énergétiques solaires ou éoliennes, sur une politique de transports plus durables, et sur les décisions à prendre pour la protection des zones maritimes et côtières, des ressources forestières (forêt de M'Bao) mais aussi contre les risques sévères d'inondation. Ce plan vise donc à intégrer la question du climat dans l'ensemble des choix et décisions du CRD.

En matière d'atténuation, le souhait de la Région de Dakar est de se diriger vers une nouvelle économie verte. Concernant l'adaptation, il s'agit alors de prendre en compte les évolutions climatiques dans les décisions de long terme et de renforcer les capacités en matière de gestion des risques.

De plus, le CRD souhaite un accompagnement dynamique afin de rendre lisible pour la population dakaroise les objectifs et les effets du Plan climat. L'apport extérieur doit lui permettre de fixer des objectifs à court terme (échéance 2014), et, à plus long terme, de l'aider à définir une orientation globale économe en CO₂. Il est aussi intéressé, autour de ses compétences, par l'impulser et l'animation d'opérations qualifiées « d'exemplaires », lui permettant de communiquer auprès de sa population. Un volet sensibilisation est donc à prévoir.

Pour le Conseil régional d'Île-de-France (CRIF), l'objectif recherché est de permettre à la Région de Dakar d'adopter une politique Climat qui influe de façon transversale sur toutes ses politiques sectorielles. Pour cela, il élabore un projet de mise à disposition de l'expertise disponible en Île-de-France afin d'accompagner le CRD dans la formulation de son PCTI (appui méthodologique et financier, jusqu'à sa validation).

Il veut contractualiser avec un opérateur francilien susceptible de fédérer les compétences utiles à la réalisation de ce Plan, en Île-de-France et à la région de Dakar. Il confie à l'ARENE le soin de coordonner et d'animer, en lien avec le CRD, la mise en place du Plan climat avec un double objectif :

- mobiliser, en fonction des besoins, expertises et réseaux au service de ce Plan ;
- mettre en place un processus de suivi-évaluation tout au long de l'accompagnement.

Pour l'Unité des Affaires internationales et européennes du CRIF, il fallait construire en interne les facilités administratives et établir, en lien avec l'ARENE, un budget de fonctionnement sur une période de trois années. En effet, les présidents des Régions avaient souhaité que cette première phase d'assistance à maîtrise d'ouvrage se réalise avant la fin des mandats. Il fallait aussi mettre en place une forme collaborative entre les deux instances régionales (le CRIF et le CRD) et l'assistant à la maîtrise d'ouvrage.

Pour l'ARENE, il fallait apporter une réponse à la seule question qui structurait toutes les interrogations : la réponse sera positive si ce projet dépasse le cadre d'un accompagnement ciblé par un chef de projet, pour devenir un projet d'Agence avec l'apport, circonstancié, des compétences qui existent en son sein.

La décision positive s'est construite au fil des échanges du fait de la volonté de l'UAIE de rechercher avec l'Agence la bonne méthodologie. Mais aussi, il faut le souligner, suite à de nombreux allers et retours avec l'ADEME et la Fondation Nicolas Hulot. Ils ont participé à cette réflexion commune et, de fait, ont coconstruit leur participation au projet. L'ADEME, a suivi l'ensemble du processus et apporté son aide financière et son expertise technique, notamment sur le thème de l'efficacité énergétique des bâtiments. La Fondation Nicolas Hulot s'est impliquée sur la thématique de la sécurité alimentaire.

Une démarche de coopération décentralisée nécessite du renforcement de capacités, une connaissance des acteurs, l'animation territoriale, du transfert d'expertises, de la coconstruction...

Le choix interne à l'Agence, proposé et validé par ses instances, de mettre à profit le travail engagé depuis trois années sur le thème « Agenda 21 et action internationale des collectivités » sera la colonne vertébrale de l'AMO. L'accord fut donné avant la commission mixte (entre les deux Régions) de mai 2011.

Expérimental mais viable

Le projet était d'abord expérimental. Il fallait le rendre viable. Le fait que l'élaboration d'un Plan climat soit directement dépendant d'une démarche de coopération décentralisée - une première dans le genre - pouvait être une difficulté. Paradoxalement cette démarche a aidé (*cf. encadré page suivante*). Les éléments de contexte national et international ont pesé sur le choix méthodologique qui sera retenu pour l'accompagnement du PCTI. Et pas forcément dans le sens suggéré au départ par le Conseil régional de Dakar. La demande initiale d'appui à la réalisation du Plan climat, portée par son président El Hadji Malick Gakou, s'inscrivait tout naturellement dans le portage de la coopération inscrite avec l'Île-de-France depuis 1997. Mais elle a pris tout son sens dans une dynamique plus globale (Saint-Malo), traduite par l'engagement du Sénégal dans un programme appelé « Territorial Approach to Climate Change », ou programme TACC.

La pertinence d'un territoire régional et ses capacités pour répondre aux défis du changement climatique étaient non seulement reconnues mais aussi appuyées par le PNUD. L'État sénégalais est très actif dans les négociations mondiales sur le climat et sur le développement durable. Il avait déjà entériné tous les engagements internationaux touchant aux gaz à effet de serre (GES), comme ceux de Kyoto. Il était donc logique qu'il confirme, avec le PNUD, par une convention signée en mai 2010, son intention de mobiliser les Régions autour du programme TACC. Ce programme, financé à hauteur de 4,3 millions de dollars, est piloté par la Direction de la Coopération du Ministère sénégalais en charge des collectivités. L'un des arguments du programme TACC, et celui-ci sera repris par le président du CRD dans sa demande au président du CRIF, alors Jean-Paul Huchon, était de signifier le processus irréversible de la décentralisation en marche au Sénégal, en offrant aux acteurs régionaux une opportunité leur permettant d'intégrer dans la planification locale les options d'atténuation ou/et d'adaptation à ce phénomène. Le Conseil régional d'Île-de-France ne fera pas le choix d'une adhésion au programme TACC car celui-ci était uniquement basé sur un financement adressé à la Région bénéficiaire en complément de celui donné par le PNUD. Le Président Huchon proposera alors une démarche de coopération décentralisée, démarche acceptée lors de la commission mixte de mai 2011. À noter que le programme TACC au Sénégal aura bénéficié de l'assistance de deux Régions françaises, Poitou-Charentes et Rhône-Alpes, avec un soutien financier de l'ADEME, qui auront appuyé pour la première la Région de Fatick et pour la seconde l'Entente Ferlo regroupant les Régions de Saint-Louis, Louga, Matam, Tambacounda et Kalfrine.

La volonté exprimée d'installer un accompagnement du PCTI dans le cadre d'une coopération décentralisée intéresse particulièrement le Service de coopération et d'action culturelle de l'Ambassade de France à Dakar. L'ARENE les a associés dès la phase de préfiguration.

Les principes de la coopération décentralisée

La coopération décentralisée n'est pas une compétence obligatoire pour une collectivité territoriale. C'est une démarche volontaire choisie par l'exécutif de la collectivité qui apporte à la collectivité partenaire un appui à son développement.

La coopération décentralisée met en jeu des principes et des orientations précis basés sur le renforcement des capacités, le partage et le transfert de connaissances, la réciprocité territoriale, l'expertise croisée. Elle fonctionne sur et au travers de la connaissance particulière qu'ont les élus de leur territoire, leur capacité d'animation. Elle s'organise pas-à-pas par l'écoute, l'échange et la coconstruction.

La coconstruction va se situer au centre de la démarche du PCTI. Elle vise notamment à :

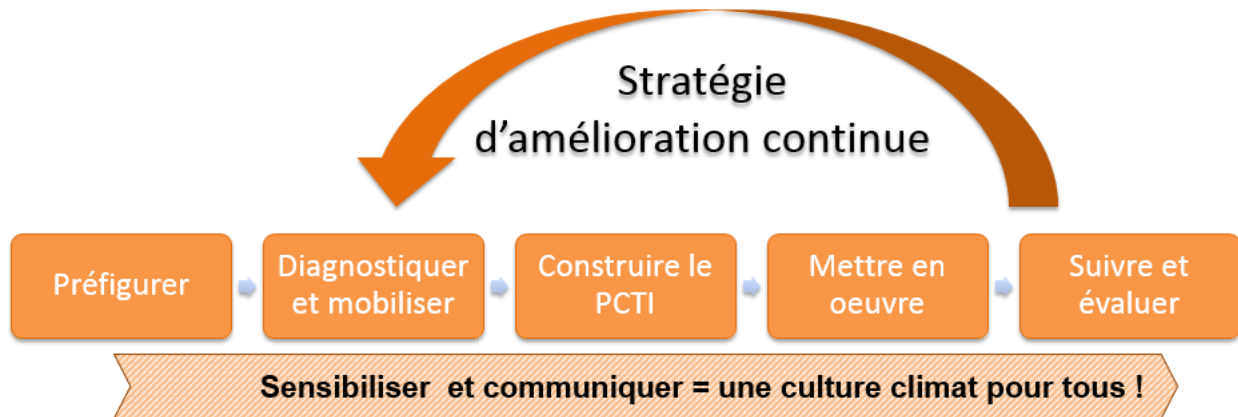
- refléter et mettre en évidence la diversité et la dynamique des acteurs (collectivités locales, société civile, associations, entreprises, instituts de recherches, Directions de l'État, population, etc.) ;
- établir un diagnostic partagé du territoire (vulnérabilités, émissions de gaz à effet de serre, bilan énergétique), partant des données disponibles et les complétant, avec l'idée de ne pas reproduire ce qui existe déjà ou ce qui a déjà été fait ;
- diffuser le plus largement possible les connaissances liées au territoire, aux changements climatiques et ses conséquences auprès des acteurs impliqués dans le cadre du projet ;
- définir des orientations et un plan d'actions qui mobiliseront l'ensemble des acteurs concernés sur le territoire.

Elle va permettre d'établir une gouvernance qui va rythmer au fil du temps l'AMO confiée à l'ARENE.

Dès septembre 2011 : mise en place du projet

L'accompagnement du PCTI est une stratégie d'amélioration continue dont l'objectif premier est, par la sensibilisation et la communication partagée, de proposer une « culture climat » pour tous. Pour ce faire, le PCTI prévoit des temps de concertation qui impliquent un maximum d'acteurs concernés. Nous souhaitons promouvoir une expression libre et collective pour un engagement fort et dégager une culture commune du climat. Le pari est que la question climatique devienne une ambition collective. Dès le début du second semestre 2011, l'ARENE a pensé une mise en place du projet susceptible de connaître tout au long de la démarche un suivi-évaluation.

Les différentes phases du projet :



En première analyse, pour l'ARENE, il s'agit d'un accompagnement expérimental d'un Plan climat énergie territorial (PCET) à l'échelle régionale, dans un cadre de coopération décentralisée. Pour le CRIF, il réintègre la dimension internationale dans son propre Plan climat (qui est territorial) et intègre le développement durable dans les projets de coopération. Pour la Région de Dakar, enfin, il permet d'apporter des éléments de réponse à l'adaptation au changement climatique et aux objectifs de limitation des émissions de gaz à effet de serre en lien avec son développement économique.

En s'engageant dans ce type d'accompagnement, l'ARENE était devant un défi interne qui, s'il était relevé et bien sûr, réussi, ouvrirait des perspectives fortes quant à son positionnement. Le PCTI a donc été imaginé comme une opportunité permettant d'enrichir des champs d'intervention et de créer des synergies entre actions et acteurs.

En septembre 2011, une fiche d'action présentait le sens du projet de cette manière :

- échanges réciproques de savoir-faire et de compétence sur des aspects techniques, méthodologiques dans la prise en compte de la problématique énergie climat sur un territoire (stratégique et opérationnel) et de ses impacts à une échelle globale ;
- formulation de préconisations pour les collectivités franciliennes engagées dans des projets de coopération (pour l'accompagnement des PCET et leurs partenaires du Sud) et à destination des collectivités sénégalaises pour la mise en place de Plan climat ;
- enrichissement des travaux et des résultats issus de la formation-action « [Agendas 21, Plans climat et action internationale des collectivités](#) » à destination d'une dizaine de collectivités franciliennes et de leurs partenaires du Sud ;
- enrichissement des connaissances (atténuation et adaptation au changement climatique, dimension prospective) et des pratiques (gouvernance, mobilisation citoyenne, participation) en interne.

À la même période, l'Agence, en lien avec l'Unité des Affaires internationales et européennes, mettait au point une stratégie organisationnelle avec un maître mot : « renforcement de capacités ». Cette démarche, très coopération décentralisée (*cf. encadré page précédente*) était à buts multiples :

- d'une part, permettre autour d'une coordination précise du projet, des mobilisations ponctuelles, dans le temps de l'AMO, des compétences internes à l'Agence ;
- d'autre part, prévoir au sein du Conseil régional de Dakar la présence d'un chargé de mission PCTI, sous le statut de volontaire et d'un homologue, dans l'idéal sénégalais, en poste à l'ARENE.

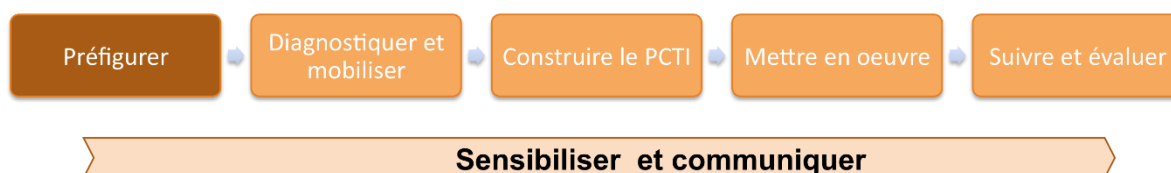
De plus, il a été très vite admis que pour s'approprier cet accompagnement et mobiliser l'équipe, nous devons travailler en interne, très en amont, pour impliquer les collègues susceptibles d'intervenir.

Les instances de gouvernance et les partenaires du projet, tels que définis le 27 septembre 2011 (fiche d'action) sont les suivantes :

- AMO portée par l'ARENE :
 - Mission de coordination générale du projet (Denis Dangaix) en lien avec le CRIF et le CRD
 - Mission de suivi-évaluation de la démarche et appui méthodologique (Sophie Dedieu)
 - Mission d'appui technique auprès des volontaires pour la mise en place du PCTI (Sandra Garrigou)
 - Mission de réalisation : les deux Volontaires.
- Équipe projet : ARENE, Région Île-de-France et Région de Dakar.
- Cellule technique ouverte potentiellement aux réseaux ARENE : ADEME, FNH, collectivités volontaires en coopération avec des collectivités du territoire de Dakar.
- Au niveau politique : maintenir une information en continu auprès de notre Conseil d'administration et de la présidence (Laurence Abeille puis Marc Lipinski) ainsi que des élus de la Région (cabinet du vice-président en charge de l'international au CRIF).

Du 16 au 22 octobre 2011, il est décidé, sur fonds propres de l'Agence, de conduire la première mission à Dakar, surnommée « mission renifleur ».

Début 2012 : la préfiguration



La préfiguration est souvent l'étape la plus longue en temps de préparation et déterminante pour la suite du projet. Elle pose les bases et le fondement de la démarche. L'organisation se met en place dans un souci d'amélioration continue, les démarches sont de longue haleine.

Les tâches confiées à l'équipe sont de diverses natures :

- s'approprier les enjeux relatifs à la question du changement climatique adaptés au territoire ;

- organiser le pilotage du projet : définir le portage politique et adopter une organisation opérationnelle à l'intérieur des services techniques de la collectivité pour conduire le projet ;
- appréhender les besoins des acteurs du territoire pour les associer et pour qu'ils puissent mieux comprendre, s'impliquer et participer ;
- organiser les phases suivantes, fixer le calendrier, décider des processus de concertation et déterminer les besoins d'expertise extérieure.

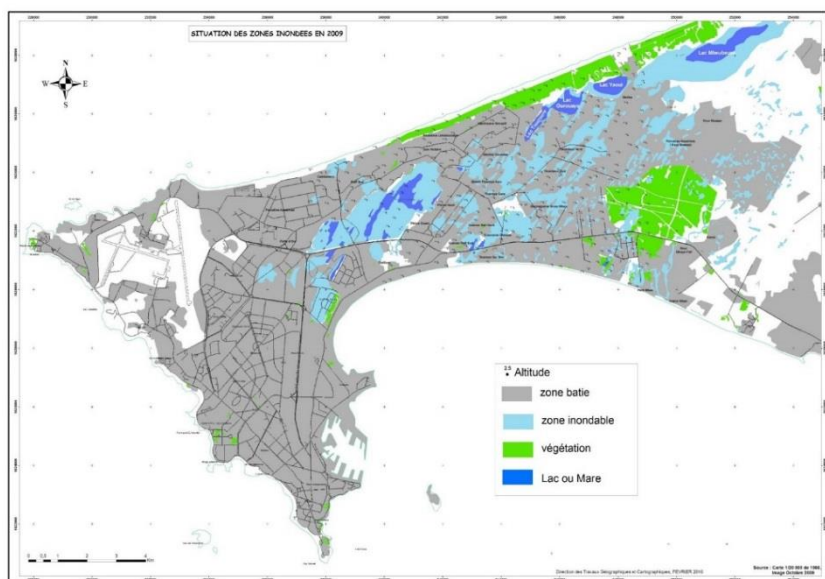
En synthèse :

- Constitution des instances de suivi et de pilotage ;
- Sensibilisation et mobilisation des services et des élus ;
- Mobilisation des acteurs du territoire (cartographie des acteurs du territoire, premières rencontres, échanges de sensibilisation...);
- Préparation d'un prédiagnostic du territoire (identification des démarches sur le territoire et des articulations potentielles) ;
- Organisation d'un événement de lancement marquant officiellement l'engagement du territoire dans la démarche.

L'année 2012 aura donc débuté par une volonté forte et partagée par le CRIF et le CRD de renforcement des capacités :

- en interne, outre une embauche d'un jeune Dakarois (profil Ingénieur) à l'ARENE, une équipe projet PCTI a été constituée très en amont. Elle aura bénéficié d'une formation Plan climat sur deux jours adaptée au contexte du Sénégal (7 et 8 mars) ;
- Au CRD, l'ARENE a mis à disposition de l'équipe administrative en charge du PCTI un poste « Volontaire » (profil ingénieur) permettant de faire les liens indispensables entre les deux structures. Ces deux postes ont débuté en mars 2012 et ce pour une durée de deux années.

Ces ressources complémentaires sont indispensables pour mieux identifier l'organisation territoriale, le jeu des acteurs et les niveaux d'intervention prioritaires. Elles permettent également de nourrir les équipes, particulièrement au CDR, pour s'approprier une « culture climat » commune.



Le diagnostic et la mobilisation

Une mission du 10 au 19 avril 2012 a eu pour objectif d'installer concrètement la phase de préfiguration. De nombreuses rencontres avec des acteurs divers (services de l'État, chercheurs, enseignants, représentants de la société civile, architectes, organismes régionaux, bailleurs internationaux...) ont apporté des informations précieuses. Chacune d'entre elles ont été partagées et croisées avec les membres de la commission Environnement du CRD. Elles forment l'ossature des priorités.

Cette mission a enregistré des demandes comme celle d'une formation auprès des élus régionaux et municipaux et a aussi validé un calendrier potentiel dont la préparation et le lancement de deux études, l'une sur le diagnostic énergétique et le bilan des émissions de gaz à effet de serre dans la région de Dakar, l'autre sur la vulnérabilité de la région de Dakar.

Entre-temps, le 25 mars 2012, Macky Sall devenait président de la République...

Hasard du calendrier et opportunités, les premières semaines de l'AMO se seront déroulées en pleine campagne électorale présidentielle au Sénégal. Il y avait là une première confrontation entre le temps d'une campagne avec ses incertitudes et le moment nécessaire à la réflexion, au partage liminaire. Les dernières élections locales avaient déjà porté une nouvelle génération d'élus, jeunes, ouverts sur l'avenir et le plus souvent en opposition avec le pouvoir central. C'était le cas de la Région de Dakar et des édiles des villes les plus importantes de la région dont la ville capitale. Les élus régionaux étaient en campagne pour Macky Sall, opposés au président sortant Abdoulaye Wade. Le Sénégal en campagne est un exercice vivant, coloré, enthousiaste et débordant. Cette campagne aura été de cette nature. Ce fut pour nous un moment d'interrogations diverses mais aussi un temps de renforcement de nos propres connaissances. Savoir échanger entre nous, expliquer à nos collègues le sens de cette démarche et l'intérêt pour l'ARENE d'y participer. Nous avons également à convaincre en interne mais aussi à débattre avec nos réseaux de partenaires potentiels... Nous devons construire notre propre légitimité en sachant que les élus référents en charge du PCTI, pour les deux Régions, nous avaient exprimé la même phrase : « Nous comptons sur vous ».

Le 25 mars, Macky Sall devenait président de la République... Un jeune Volontaire (Guillaume Babin) faisait son entrée comme chargé de mission PCTI au CRD, un homologue sénégalais (Djiby Sall) prenait place à l'ARENE, comme marque du renforcement mutuel de capacités. L'ARENE entamait sa seconde mission à Dakar.

🕒 Fin 2012 : du diagnostic à la préparation de la concertation



À compter du mois de septembre 2012, l'AMO est entrée dans la seconde partie du phasage qui correspond :

- au bilan énergétique et des émissions de gaz à effet de serre ;
- à l'étude de vulnérabilité ;
- au partage des éléments de diagnostics ;

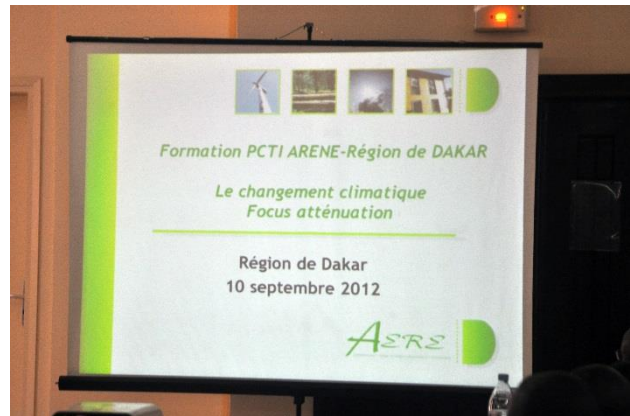
- à la définition des enjeux, prémices de la stratégie du PCTI ;
- à la concertation avec les acteurs du territoire pour poser les bases du portefeuille d'actions.

Une seconde mission du 2 au 14 septembre 2012 aura connu deux moments importants :

→ Une formation sur trois jours :

- une sensibilisation à l'attention des élus de la région de Dakar et des villes la composant (le 8 septembre) ;
- une formation (les 9 et 10 septembre) en direction des cadres et agents régionaux, des services de l'État et des services déconcentrés à laquelle ont été également invités des représentants de la société civile.

Plus de 130 personnes ont participé à ces trois jours. Il s'agissait notamment d'apporter des éléments sur cette culture climat commune, de partager l'approche territoriale, et de commencer à se familiariser à la définition des enjeux.



→ Le choix du bureau d'études pour le bilan énergétique et des émissions de gaz à effet de serre :

En juillet, l'équipe projet de l'ARENE a lancé, en direction de six bureaux d'études sénégalais repérés par des croisements d'informations, un appel d'offres sur le bilan énergétique et les émissions de gaz à effet de serre dans la région de Dakar. Il était convenu que les bureaux ou groupements ayant répondu à l'appel d'offres seraient entendus en septembre lors de la mission. Le 12 septembre, l'équipe projet de l'ARENE et les représentants de la Région de Dakar ont reçu le Cabinet ESPERE Sénégal et le groupement Quartz Afrique. Le choix s'est porté sur le cabinet ESPERE Sénégal.

Ce diagnostic énergétique s'est élaboré sur une durée de cinq mois avec la constitution d'un comité de pilotage et un phasage précis.

Jusqu'à la fin 2012...

→ Étude de vulnérabilité du territoire face au changement climatique

À la fin du mois d'octobre, l'étude vulnérabilité est lancée. D'une durée de 5 mois, elle a permis d'établir les premiers croisements objectifs avec la première étude et ainsi nourrir les acteurs d'une cartographie « Air, énergie, climat » de la Région de Dakar.

L'étude de vulnérabilité a été confiée à l'AIRD (Agence inter-établissement de recherche pour le développement).



Quand l'Institut de recherche pour le développement (IRD) devient prestataire...

Nous pensons que la coopération, et plus largement la solidarité internationale, doit s'entourer des connaissances portées par des équipes pluridisciplinaires mobilisant notamment des ethnologues, des sociologues et toute autre catégorie de chercheurs réfléchissant sur le développement. Les questions climatiques et leurs conséquences en matière de vulnérabilité sont des sujets qui, par excellence, interrogent l'aide au développement. C'est dans cette optique que l'ARENE a souhaité rencontrer l'équipe de l'IRD. Cet institut est particulièrement bien implanté au Sénégal. Ses bureaux centraux pour la Sous-Région étant au centre de Dakar, d'autres bureaux, notamment son centre de documentation, sont basés à Hann (non loin du centre de Dakar) et ses équipes de recherche (près de 200 personnes) à M'bour, à 80 kilomètres de la capitale.

Nous n'avons eu aucune difficulté pour rencontrer le délégué régional de l'IRD. Toujours dans le même esprit : celui de nous présenter et d'échanger. Notre double statut, celui d'organisme associé à la Région Île-de-France et d'AMO pour le Conseil régional de Dakar, nous ouvrait largement les portes. Nous avons alors entamé, dès la seconde mission en avril 2012, un échange extrêmement productif qui nous permettra de renforcer notre approche scientifique.

Nous avons déjà fréquenté un certain nombre de laboratoires de la faculté de Dakar (UCAD). Cela grâce à Djiby Sall, le chargé de mission PCTI en place à l'ARENE qui a pris contact avec ses anciens professeurs. Mais avec l'IRD, nous avons peu à peu franchi un cap :

de la certaine curiosité positive à l'envie de faire ensemble.

Pour illustrer la façon dont nous menions notre AMO, nous avons envoyé (octobre 2012), à titre d'information, l'appel d'offres consacré à l'étude de vulnérabilité. À notre surprise, l'IRD a fait une offre multidisciplinaire avec des laboratoires des facultés de Dakar et de Saint-Louis, une offre qui, parmi les réponses reçues, s'est avérée la plus recevable. L'IRD, de partenaire, est devenu prestataire. Il a mobilisé des compétences, des transversalités et aussi des moyens financiers... En juillet 2013, lors du lancement officiel du PCTI, les équipes fournissaient un premier document intitulé « Réduire la vulnérabilité de Dakar au changement climatique » dont les orientations présentées ont été validées par les personnes présentes au lancement (1^{er} et 2 juillet 2013), près de 400 dans les ateliers. Quelques semaines après, un rapport complet nous était remis.

→ La mobilisation se poursuit

Le CRD a souhaité qu'une autre de ses actions phares, en coopération avec le CRIF - la création d'une pépinière d'entreprises sur la filière agro-alimentaire - soit examinée selon le prisme énergie climat. Il est alors prévu une courte étude (25 jours) intitulée « Étude complémentaire sur l'efficacité énergétique par l'écoconstruction de la pépinière d'entreprises de la filière agro-alimentaire ». Cette étude sera réalisée dès novembre.

Du 4 au 8 décembre, Dakar a accueilli le Sommet Africités, qui est un moment fort de mobilisation des acteurs de la coopération décentralisée. Le 6 décembre après-midi, dans le cadre de cette manifestation, le CRD, le CRIF et l'ARENE ont présenté la démarche PCTI Dakar lors d'un atelier.

L'ARENE a organisé la venue de Pape Keita, président de la commission Environnement du CRD à Paris entre les 8 et 12 octobre. Des réunions de travail, mais aussi une participation à une table ronde (avec Ali Soumaré, conseiller régional d'Île-de-France en charge notamment de la coopération avec la Région de Dakar) sur la concertation ont fait partie de sa visite.

L'ARENE a également invité le président de la commission Coopération décentralisée du CRD, le 28 novembre lors des 7^e Rencontres des acteurs de la coopération (qui se sont déroulées dans l'hémicycle de la Région).

Enfin, diverses actions de communication (espace collaboratif, newsletter mensuelle faite par l'équipe de Dakar...) et un journal semestriel « Dakar Région verte, le journal du Plan climat » dont le numéro 1 est sorti en juin 2012 sont mis en œuvre.



🕒 2013 : Année charnière



- Formalisation d'une stratégie avec des objectifs chiffrés ;
- Constitution du portefeuille d'actions à l'aide de différents critères de hiérarchisation : portage technique et politique, coûts, gains carbone-énergie ;
- Travail effectué dans une optique partenariale forte (construction et validation) ;
- Identification de tous les porteurs de projet.

→ Étape généralement concrétisée par un plan d'actions répondant aux stratégies du PCTI et combinant différentes échelles de temps.

Rappel des enjeux

Le PCTI se définit comme un outil structurant, élaboré à partir d'une réflexion sur l'efficacité énergétique des bâtiments, sur l'utilisation des ressources énergétiques renouvelables locales (solaire et éolien, par exemple), sur une politique de transports et de mobilité plus durables... Il s'appuie également sur les mesures à prendre pour la protection des zones maritimes, côtières et forestières mais aussi contre les risques sévères d'inondations. Le souhait du CRD d'aller vers une économie verte participe de cette réflexion, notamment en termes de développement durable.

Les enjeux relèvent autant de l'atténuation (le bâti...) que de l'adaptation (la prise en compte des changements climatiques dans les décisions de long terme). Le PCTI permet la prise en compte du renforcement des capacités en matière de gestion des risques.

En 2013, l'ARENE Île-de-France, en lien avec le CRD et le CRIF, a poursuivi son action par :

- la mise en place de cadres de concertation qui se déclinera par :
 - la définition d'objectifs stratégiques et opérationnels ;
 - l'organisation de débats thématiques.
- l'organisation de l'atelier de lancement ;
- la formulation d'un plan d'actions.

Parallèlement, la finalisation et la capitalisation des études entamées en 2012 sur le territoire de la région de Dakar (diagnostic énergie, bilan des gaz à effet de serre, étude de vulnérabilité) serviront de trame pour la réalisation des fiches d'action. D'autres études associées au Plan climat (par ex. l'étude « verdissement de la construction » de la pépinière d'entreprises, l'étude de faisabilité sur l'installation de maraîchage (EOL Sénégal) dans la forêt M'Bao seront conduites).

De plus, afin de commencer à rendre lisibles certains aspects du Plan climat, il a été proposé la mise en place de diagnostics de territoires quand cela se révélait pertinent, comme par exemple :

- le lancement des études de diagnostic thermique et énergétique des 30 lycées (Région de Dakar) ;
- une étude diagnostic thermique et énergétique de la faculté UCAD de Dakar, campus social de l'étudiant.

Recherche de synergies

Comme en 2012, l'ARENE s'est attachée à fédérer autour de la démarche l'ensemble des compétences et experts franciliens et dakarois. C'est ainsi que l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) à Dakar a été retenu, après appel d'offres, pour l'étude de vulnérabilité (en partenariat avec l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD) et l'Université Gaston Berger (UGB).) avec l'objectif de mettre en place un Système d'information géographique comme Observatoire régional du développement pour les élus régionaux de Dakar.

Un exemple : la pépinière d'entreprises, les lycées... Le PCTI au service de la coopération

Lors de la commission mixte de mai 2011, moment de signature des nouveaux engagements en matière de coopération entre les deux Régions, le PCTI n'était qu'un axe de travail parmi d'autres pour les trois

années à venir. Y figuraient également le développement économique, les lycées, la formation professionnelle, la lutte contre les pandémies... Mais le thème des changements climatiques étant tellement structurant, les Régions ont souhaité que notre AMO puisse apporter, en amont de certains des nouveaux programmes, quelques éléments d'orientations ou d'actions prenant en compte la préoccupation climatique. Deux dossiers seront retenus comme champ d'expérimentation possible, l'un mettant en relief la notion d'atténuation, l'autre autant à l'atténuation qu'à l'adaptation.

Le premier dossier concerne la **création d'une pépinière d'entreprises agro-alimentaires** permettant ainsi l'organisation d'une filière économique très pertinente sur la région de Dakar car multiple, très éclatée, essaimée en de nombreux groupements dans le secteur informel... Une pépinière de ce type est non seulement créatrice de richesses et d'emplois, mais aussi elle correspond aux réponses à apporter sur les filières agricoles, la pêche et le secteur essentiel mais fragile des maraîchages. Cette pépinière, en 2012, était encore au stade des études. La création d'un bâti, qui par définition va être à usages multiples, va recevoir du public et des marchandises, va provoquer de la circulation, aura besoin de fluides (eau, énergie), sera aussi une vitrine de la coopération... est un chantier utile en termes de développement durable. Cela a été le sens de l'appel d'offres que nous avons lancé au cours du troisième trimestre de 2012.

Du bâti vernaculaire aux lycées...

Notre proposition consistait à proposer un argumentaire autour de questions touchant à l'économie circulaire, aux circuits courts, à la mutualisation des moyens, à l'usage des énergies renouvelables, au paysage... Donc à apporter des arguments pour que, dans l'étude de faisabilité qui allait voir le jour, soit immédiatement intégrée une assistance à la maîtrise d'ouvrage ouvrant des solutions réductrices des émissions de gaz à effet de serre. Le cabinet d'architecture de Mamadou Berthé a conduit les réflexions et les a présentées lors des 7^e Rencontres des acteurs de la coopération et du développement durable organisées par l'ARENE, dans l'hémicycle du CRIF en décembre 2012. Thème de la rencontre : le vernaculaire.

Le second chantier concerne la **rénovation des lycées de la région de Dakar**, accueillant chacun des milliers d'élèves. Excepté le lycée Mermoz, lycée bioclimatique construit avec l'aide financière notamment du PNUD et de l'AFD (sous la direction d'architectes français), la totalité des lycées sont dans un état plus ou moins délabré. Les lycées sont sous compétence directe des Régions et le CRIF avait, par le passé, participé largement à la création d'un nouvel établissement dans Dakar. Là encore, le PCTI, dans son rôle de sensibilisation, de dissémination de cette « culture climat » aura permis de proposer au maître d'œuvre une stratégie pré-climatique répondant à la fois à l'atténuation mais aussi aux vulnérabilités (adaptation). Un appel d'offres a été lancé au cours du deuxième trimestre 2012 s'attachant à la réalisation, pour chaque lycée, d'un diagnostic des fluides (énergie et eau), d'une analyse des forces et des faiblesses du bâti actuel, et des solutions à court et moyen termes qu'il était possible d'apporter en « coût écologique, coût économique ». Le bureau d'études EMASOL a mené ce travail sur 30 lycées.

Des soutiens et appuis à la démarche engagée par l'ARENE

Une convention partenariale est signée avec l'ADEME pour les années 2013 et 2014.

Des projets pilotes ou expérimentaux seront identifiés aux fins d'illustration de la démarche globale, et afin de la rendre visible et compréhensible par les populations.

Conformément à la stratégie définie par le CRD, chacun des projets de coopération menés en partenariat avec la Région Île-de-France devra comporter une dimension environnementale (développement économique, formation professionnelle, lycées).

En 2013, l'appel à projets triennal du Ministère des affaires étrangères (2013-2015) auquel la Région Île-de-France a répondu permet de mettre à disposition, sur des actions dépendantes du PCTI, 144 500 €.

En octobre 2013, la Région de Dakar engageait sur ses fonds propres une chargée de mission Climat : Ndiogosse Socé.

Organiser les fondamentaux

Conduire un Plan climat, c'est organiser des « fondamentaux ». Le PCTI repose sur des diagnostics précis qui permettent, à partir d'un bilan des émissions des gaz à effet de serre (GES) et d'une étude de vulnérabilité, de dégager des orientations stratégiques et des premiers leviers d'actions.

Ces deux travaux (diagnostic énergétique et étude de vulnérabilité) sont nécessaires pour tracer le « profil climat » du territoire concerné. Ces études identifient ainsi les acteurs et leurs compétences comme les actions et les politiques déjà engagées. Elles établissent, selon des indicateurs précis et sur une année de référence (là, il s'agit de l'année 2008) les bilans énergétiques des émissions de GES et des polluants atmosphériques par secteurs d'activités. L'étude de vulnérabilité livre une vision d'ensemble des enjeux, aléas, impacts du territoire, ses forces et faiblesses et ainsi apporte des éléments de réponse en vue de l'amélioration de la résilience du territoire régional.

Le croisement des diagnostics n'est pas qu'un exercice formel même si celui-ci est important. C'est un exercice vivant qui dépasse les constats et simples données par l'enrichissement qui y est apporté, conséquence directe de la coconstruction. Ces études, dans le choix méthodologique, et les résultats doivent pouvoir être soumis à la discussion. C'est pour cette raison que, dans un souci d'appropriation par l'ensemble des acteurs, un cadre de concertation intégrant tous les plans sectoriels et territoriaux de développement a été bâti dès le début. Ce cadre est le fruit de rencontres, d'échanges, de sessions diverses, de formations, de visites, d'ateliers... Ce qui aura permis de mobiliser plusieurs centaines de personnes sur le territoire régional (élus, scientifiques, acteurs institutionnels, groupements de femmes, entrepreneurs, jeunes, artistes, représentants de la société civile, ONG...).



Un mot-clé illustre la méthode : partage.

Pour partager les éléments de constat et illustrer le choix initial de la coconstruction, les **premiers ateliers de concertation ont eu lieu les 1^{er} et 2 juillet 2013**.

Ils ont dégagé les premières orientations stratégiques du PCTI. Le document intitulé « [La Région de Dakar, un territoire riche et vulnérable, dynamique et dépendant : diagnostic croisé](#) », présenté lors des débats dans la

seconde phase importante de concertation des 10 et 11 décembre 2013 apporte un éclairage supplémentaire. Il aura été enrichi des observations et compléments issus des travaux de juillet et d'aspects ciblés provenant de travaux de recherches existants et des politiques publiques mises en œuvre ou impactant le territoire de la Région de Dakar. La synthèse des principaux enjeux et



problématiques a été classifiée en deux grands chapitres : La Région de Dakar, « Un territoire riche et vulnérable » et « Un territoire dynamique et dépendant ».

Retour sur le lancement de la concertation

Les 1^{er} et 2 juillet 2013, plus de 500 personnes ont participé au lancement officiel du PCTI, un an et demi après le commencement de la coconstruction.

Le lancement s'est déroulé en présence d'une délégation du Conseil régional d'Île-de-France conduite par son Vice-président en charge de l'action internationale et européenne.

Le dossier du participant comprenait :

- un quatre pages reprenant les chiffres clés des émissions de GES de la région ;
- un huit pages reprenant les vulnérabilités et risques de la région ;
- des éléments divers, le tout dans un sac réalisé par une entreprise dakaroise de jeunes en insertion avec un titre : « Le climat change et vous ? » ;
- enfin, autre moment de sensibilisation, le premier spot d'animation sur le climat, réalisé par l'équipe de Gorée Island a été présenté lors de l'ouverture.

Cette étape était fondamentale à plusieurs titres car cela a été le moment de vérification de la démarche, du travail long de sensibilisation auprès des acteurs têtes de réseaux (groupements de femmes par exemple, laboratoires, mouvements de jeunes...), mais aussi de la présentation des diagnostics croisés qui, de leur validation, devait entraîner les orientations stratégiques et le passage lent mais partagé de l'étape de la construction à celle de la mise en œuvre. Cela restera un grand moment...



Pour cette session de juillet 2013, l'ARENE a privilégié la méthode « World Café » pour permettre aux participants de chaque thématique de pouvoir échanger dans chaque sous-groupe. Une fois un premier temps passé, les participants tournaient et réagissaient en complétant les propos des groupes précédents. Si les échanges ont été si constructifs, c'est grâce à la qualité et à la diversité des participants qui ont librement choisi leur thème. Ces échanges ont permis d'élaborer collectivement des ateliers d'approfondissement qui auront lieu en novembre sur des thèmes qui seront des axes stratégiques forts du PCTI (efficacité énergétique des bâtiments, sécurité alimentaire, gouvernance, mobilisation des entreprises à partir de la RSE...)

Ces rencontres ont toutes fait l'objet d'une animation différente. La problématique autour d'un développement durable entre les forces vives sénégalaises et françaises mobilisées ont pris la forme d'une réunion pour se rencontrer et se présenter, pour échanger sur les besoins existants et les échanges possibles à l'avenir et enfin, susciter l'envie et la mobilisation. En ce qui concerne l'atelier sur l'efficacité énergétique des bâtiments, l'idée était de proposer aux décideurs et experts des éléments de réflexion pour trouver des solutions techniques, juridiques ou autres. Pour cela, une session a été imaginée sur deux jours. Quant à l'atelier sur la sécurité alimentaire, il a proposé une méthode originale

pour identifier les scénarii d'évolution possible et ainsi faciliter la définition de l'enjeu et de l'orientation stratégique à suivre dans le cadre du PCTI. Plus de 150 personnes ont suivi l'atelier sur le bâtiment, et 120 sur la sécurité alimentaire.

Début 2014...



- Mobilisation des Services de la Région dans leurs programmes de travail ;
- Mise en place de chartes partenariales, projets articulés entre les différents partenaires ;
- Indicateurs partagés et reconnus de tous ;
- Travail continu de suivi et d'évaluation dans le temps et en collaboration avec les partenaires et les différents acteurs du PCTI.

La mise en œuvre du PCTI nécessite la mobilisation des Services de la Région de Dakar dans leurs programmes de travail selon des indicateurs partagés et reconnus de tous. La présentation des fiches d'action devra s'accompagner des mises en place de chartes partenariales avec les services compétents de l'État (la Direction de l'environnement et des établissements classés du Ministère de l'Environnement, par exemple, point focal des questions climatiques au Sénégal) mais aussi avec les bailleurs (PNUD, AFD, Banque mondiale et autres...).

En février 2014, plus de 250 personnes ont non seulement validé les orientations stratégiques construits au long des 9 mois de concertation mais aussi le modèle de fiche d'action permettant d'établir le cadre de mise en œuvre du PCTI. 47 fiches ont été envoyées. Un dernier atelier a eu lieu avant les élections municipales de juin actant la fin des régions sénégalaises. Il a regroupé une centaine de responsables d'entreprises, de banques, de PME ou de bureaux d'études sénégalais sur la question « Comment mobiliser les entreprises sur le climat ? ». Un site web a été créé à cette intention.

L'ARENE a soutenu et valorisé les travaux et propositions d'actions suivants :

- le programme sur « la sécurité alimentaire et la sécurité écologique » sur le territoire de Dakar porté par la Fondation Nicolas Hulot (FNH) qui a pour but la construction d'un scénario d'actions qui sera proposé aux conseillers régionaux de Dakar ;
- la mobilisation du pS-Eau (Programme Solidarité Eau) sur l'appui aux coopérations décentralisées existantes dans la région de Dakar sur la question de l'assainissement ;
- l'identification et l'appui à la réalisation de propositions de collaboration entre des entreprises sénégalaises et franciliennes autour des opportunités d'affaires qui découleront du Plan climat sur la Région de Dakar (rénovation de 26 lycées, conception d'un écoquartier, réseau de mesure

de la qualité de l'air...) : cette action est issue des travaux menés par l'Agence en partenariat avec l'Agence régionale du développement (au Sénégal) sur le modèle français de l'ingénierie de l'urbanisme durable à l'international.

Préparation au lancement des actions opérationnelles

Courant du premier semestre, plusieurs moments importants de mobilisation des acteurs ont été réalisés comme :

- la présentation de quatre spots sur les conséquences des changements climatiques dont un sera le prix final d'un concours en direction des jeunes de la région, sur le thème « construisez votre meilleur spot sur le climat » ;
- des actions en direction des 30 lycées de la région de Dakar autour des résultats d'une étude sur le diagnostic des fluides (énergies et eau) réalisée en 2013 ;
- l'organisation d'un cycle « Culture climat » proposé aux élus et cadres des 53 communes des villes de la Région de Dakar est en phase de préfiguration, portée par le CEFOPPEM (Centre de formation professionnelle et de perfectionnement des personnels municipaux de la Ville de Dakar) créé par les Conseils régionaux d'Île-de-France et de Dakar avec la Communauté d'agglomération Évry Centre Essonne.

Concours de spot de sensibilisation

Dans le cadre du PCTI, les jeunes, ou groupement de jeunes ont été invités à imaginer puis concevoir un spot de sensibilisation au changement climatique et plus largement au développement durable.

[Fippu : « apprendre à dire non »](#)

Apprendre à dire non à la destruction de notre environnement, à la mauvaise gestion de l'énergie à la maison, non au gaspillage, à la surconsommation. Le souhait est de changer nos gestes quotidiens, nos comportements et de penser aux générations futures.

[Dakar verdure](#)

Vers une région verte, c'est ce que tente de mettre en évidence ce spot réalisé par des groupes de jeunes dakarois. On observe les innombrables difficultés de reboiser la région de Dakar. On s'étouffe dans cette ville, l'espace disponible est dédié à la construction et au stationnement de véhicules : ne faudrait-il pas repenser l'aménagement de notre cadre vie ?

[Ceebu Mbalit](#)

Ce spot est l'un des trois lauréats du concours jeune "Le climat change... et vous ?". Il raconte les conséquences de la mauvaise gestion des déchets dans notre environnement immédiat. Il nous interpelle sur leurs éventuelles réutilisations et valorisations.

[Museek Madam Palastig](#)

Un célèbre lutteur va-t-il gagner contre "monsieur et madame plastique" ? Le combat dans l'arène est acharné...

2014 a aussi contribué à la mobilisation des collectivités locales françaises et franciliennes (une douzaine) qui ont des programmes de coopération décentralisée avec leurs homologues implantées dans la région de Dakar. Ces collectivités (Marseille, Nantes, Bouguenais, Clichy-la-Garenne, Aulnay, Drancy, la Communauté d'agglomération d'Évry Centre Essonne, Asnières, Castres-Mazamet...) mais aussi celles qui mènent des actions avec des collectivités proches de la région de Dakar, par exemple l'Agglomération de Cergy-Pontoise avec Thiès ou le Conseil régional de Midi-Pyrénées en lien avec le Conseil régional de Thiès seront conviés à une première rencontre à Paris organisée par l'ARENE fin 2013.

Un travail continu de suivi et d'évaluation dans le temps et en concertation avec les partenaires et les différents acteurs inscrits dans la démarche du PCTI est engagé depuis l'origine. Une sensibilisation, autour de la méthode et des enseignements de la démarche a été proposée.

REMARQUES ET PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

Mots clés : modestie, culture, écoute, partage, échanges, transferts de connaissances, « bottom up » et « down top », validation, concertation, coconstruction.

Le temps et la montre...

Ils le disent avec humour, « *Vous avez la montre, nous avons le temps* ». La citation est d'importance et bien réelle sur le continent africain. Nos habitudes du temps compté, de la feuille minutée, de l'objectif comptabilisé... toutes ces contraintes peuvent conforter quelques éléments d'évaluation, certes, mais aussi organiser des cadres qui parfois vont susciter de la complexité. Il est nécessaire de prendre en compte cette notion de temporalité. Le fait qu'un calendrier n'est pas conçu comme une contrainte mais comme un élément évolutif. Le rendez-vous n'est pas un moment obligé, mais un temps de cordialité. Les choses doivent être dites et on écoute. Le retard n'a pas d'importance et on demandera l'autorisation de clore une rencontre. Le temps, c'est de la disponibilité, pas de l'obligatoire. Donc, la temporalité construira une sorte de pas-de-deux entre ce qu'il faut faire quand même et un délai. C'est difficile à construire mais cela fonctionne. On n'y peut rien, on s'habitue.

Cette élasticité dans le tempo peut être une source anxieuse. On prévoit quand même. Nous savions par exemple, en démarrant l'AMO pour trois années, que les élections municipales et régionales prochaines au Sénégal auraient lieu en mars 2014. Nous avons donc prévu de faire en sorte que des orientations et actions programmées soient proposées avant cette échéance. En décembre 2013, les élections municipales de mars étaient reportées en juin, et il n'y avait plus, à cette date, de Régions administratives, l'Acte III de la décentralisation était passé par là.

L'usage fonctionnel de la langue vernaculaire

Le toubab - « blanc » en wolof - reste et restera toubab. L'acceptation est évidente et il serait sûrement mal vu de vouloir gommer ce qu'une identité reflète dans l'histoire d'un pays comme le Sénégal. L'orientation travaillée avec les référents techniques sénégalais, approuvée par la gouvernance du projet (représentée par le président du CRD) est basée sur l'originalité même de l'action politique d'un Conseil régional. Il est à la fois force de plaidoyer - la région de Dakar recouvre non seulement la ville capitale mais accueille l'ensemble des représentations étatiques – mais aussi force d'animation territoriale en direction notamment des 57 collectivités locales qui la composent. En langage technocratique, cette orientation ou démarche de coconstruction va s'organiser sur un travail du haut vers le bas - « top down » - d'une part et d'autre part du bas vers le haut - « bottom up ». Traduisons cette démarche ascendante-descendante en wolof, langue majoritaire au Sénégal. Il y a fort à parier que les mots n'existeront pas.

L'usage de la langue traditionnelle n'est pas seulement une commodité de dialogue mais c'est aussi une marque de profond respect. Nous sommes dans une tradition orale où cette oralité est réelle et constante quels que soient les publics concernés. Elle correspond à la gestion du temps permettant à la

parole de cadrer le temps de l'intervention et celui de la compréhension. Le choix du mot est fondamental. Il sera donc « de bonne politique » de chercher à ce que le message porté soit traduit pour qu'il puisse être, non seulement écouté, mais débattu et validé. Le langage vernaculaire est fait pour cela. Pour l'équipe de l'ARENE, travailler avec un jeune ingénieur d'origine sénégalaise possédant le wolof était aussi une manière, à travers son regard, sa culture, sa dialectique, de mieux appréhender l'environnement.

Gouvernance : la tentation de « l'armée mexicaine »

La gouvernance d'un projet d'une telle ampleur est un sujet à ne pas prendre à la légère. D'un point de vue général, une gouvernance est la forme représentative au service du politique lui permettant de porter le programme, d'en valider les orientations et de mobiliser ses instances. Elle est nécessaire et doit être connue par l'ensemble des acteurs qui vont intervenir. Elle doit être également reconnue comme fil conducteur de l'ensemble de la démarche. Du point de vue de l'AMO, la gouvernance est indispensable. Il faut un portage politique avec des représentants désignés qui seront le plus souvent le ou les bénéficiaires du projet. C'est cette instance qui suivra le déroulé des actions et qui accompagnera la bonne exécution du cahier des charges.

Concernant le PCTI, la gouvernance aura mobilisé de nombreuses réflexions. Idéalement, pour l'équipe de l'ARENE, la gouvernance du PCTI devait être légère et coller à la démarche de coopération décentralisée. Elle devait être transparente avec un circuit décisionnel le plus court possible, et une recherche de facilité opérationnelle optimum. Pour le PCTI, la gouvernance aura été installée sur trois niveaux :

- le niveau politique représenté par son président ;
- le niveau technique : l'équipe de l'ARENE et l'équipe du CRD avec un coordinateur pour l'ARENE (le chef de projet Solidarité Nord-Sud) et une coordinatrice au CRD (la directrice de la Coopération décentralisée) ;
- le niveau scientifique : structure d'accompagnement et de validation des démarches. Cette structure sera surtout animée lors de la période de concertation.

Le fait d'avoir au CRD des chargés de mission dédiés aux programmes dépendants de la coopération signée avec le CRIF a aidé incontestablement la mise en place de ce processus de gouvernance. La Région Île-de-France avait au CRD un collègue détaché, suivant l'ensemble de la coopération, dont le PCTI. Sa tâche était notamment de renseigner le président via son directeur de cabinet. Il était lui-même renseigné par le chargé de mission PCTI, qui lui-même dépendait de l'ARENE mais avait une double coordination : l'ARENE et la directrice de la Coopération.

On peut dire que cette gouvernance a relativement bien fonctionné tout le long de la phase de pré-lancement officiel du cadre de concertation. La souplesse de la structure permettait les allers et retours nécessaires.

De plus, tous les mercredis matins, au CRD, avait lieu un comité de pilotage animé par le chargé de mission PCTI. Ce comité était présidé par le président de la commission Environnement qui suivait le PCTI. Il réunissait les élus membres, ou pas, de la commission, les membres du cabinet, les chargés de mission du CRD, la communication...

Mais il est important de constater qu'au fur et à mesure de l'avancée du programme et des nombreux acteurs qui se mobilisaient (Villes, représentants de l'État, organismes associés au CRD...), le choix d'une gouvernance différente est venu au débat. Avec une tentation forte exprimée par le président du

Conseil régional : la création d'un comité regroupant tous les acteurs concernés (Administrations, Villes, organismes associés, référents...), ce qui donnait un comité de près de 40 personnes. Ce comité aura existé mais n'aura pas bloqué le travail de liens mis en place auparavant. Il aura sûrement été utile dans la dissémination importante des résultats des concertations auprès des décideurs et indispensable aussi, dans la validation générale de l'ensemble de la démarche.

Mais il pouvait y avoir la tentation de « l'armée mexicaine », notamment si, au début du processus, la structure de gouvernance avait été décidée par avance. En réalité, il est nécessaire de se préparer en effet à un exercice très logique qui est la marque de la culture orale, de la gestion du temps, de la prise en compte de l'autre, du respect de chacun... À un moment, il faudra réunir un ensemble de personnes, toutes légitimes, afin de leur exprimer la démarche, les conclusions et les perspectives du programme. Et nous entendrons alors de la part de chacune une phrase qui a beaucoup de sens dans la démarche de coconstruction : « *Nous nous félicitons de cette initiative...* ».

La coopération allemande, exemple d'inspiration...

La coopération internationale, sous toutes ses formes, est très présente au Sénégal. Si les conventions bilatérales se comptent par dizaines et influent largement la politique de développement à l'échelle étatique, la solidarité internationale, au plus près des besoins des gens, s'exprime de manière diverse. Cette solidarité est portée par les collectivités locales qui sont en accord de coopération avec leurs homologues sénégalais, par le secteur large des ONG, et par celui encore plus important provenant des migrants... Mettre en mouvement un territoire, c'est aussi comprendre comment celui-ci est irrigué par cette multitude d'actions et comment la société civile se comporte vis-à-vis de ces aides. Nous ne chercherons pas l'exhaustivité en la matière, surtout quand il nous est dit que le territoire dakarois compte plus de 4 000 ONG... Là encore, nous cheminons pas-à-pas.

Le Service de coopération et d'action culturelle (SCAC), bras technique de l'Ambassade de France, aura bien évidemment été le point central de cet apprentissage. Et de nos échanges constants, de nombreux contacts seront identifiés comme porteurs d'intérêt. En vrac, citons le PNUD, la Banque mondiale, ONU Habitat, l'Union européenne, l'AFD... Nous les avons tous rencontrés, et pour certains, à chaque mission, afin de confronter notre démarche et enrichir ainsi la coconstruction.

Par le SCAC, nous avons travaillé avec la coopération néerlandaise. Elle pratiquait la mise à disposition d'un Fonds pour alimenter une aide au développement. Ce Fonds, selon l'Ambassade des Pays-Bas, avait atteint ses limites. Nous avons croisé sur le terrain les coopérations espagnole, catalane d'ailleurs, ou belge. Celles-ci ressemblent davantage à la coopération décentralisée française. Elles se créent autour de projets, autour d'un thème fédérateur. Et puis nous avons rencontré la coopération technique allemande, la GTZ (Gesellschaft für technische Zusammenarbeit) très implantée au Sénégal comme dans de nombreux pays de la Sous-Région d'ailleurs et ce depuis de nombreuses années (par ex. GIZ).

Des échanges pour construire

La coopération allemande se caractérise souvent par des moyens techniques et financiers importants. Nous les connaissons dans la coopération. Ce sont très souvent des acteurs fiables, très introduits et écoutés dans les lieux de pouvoir comme dans le secteur informel. Ils n'ont pas forcément la culture de l'échange avec leurs homologues étrangers. Mais, dans la pratique, de nombreux projets conduits par des collectivités territoriales ou les ONG françaises, sur l'eau et l'assainissement par exemple, bénéficient d'appui technique et d'apports financiers. Notre porte d'entrée a été le programme PERACOD. L'objectif de ce programme est de contribuer à améliorer de manière durable l'accès de la population rurale aux services énergétiques. L'accent est mis sur les énergies renouvelables, particulièrement sur des systèmes solaires et sur l'utilisation des combustibles non fossiles. Nous

voulions les écouter et débattre avec eux sur leur évaluation et ainsi mettre en relief une action a priori rurale sur une région, celle de Dakar, qui est à la fois rurale, péri-urbaine et urbaine. Nos échanges auront dépassé le cadre liminaire. Nous parlerons de foyers améliorés au travers du bilan CO₂, de finance carbone et du principe de compensation « MDP » (Mécanisme de développement propre) et de son usage potentiel, de l'importance de l'atténuation dans Dakar ville, de l'efficacité énergétique du bâtiment... Des sujets multiples développés avec d'autres acteurs comme le PNUD ou le Ministère de l'environnement, via sa Direction de l'environnement et des établissements classés. Nous nous sommes alors rencontrés, entre techniciens. Notre démarche les intéressait, leur connaissance nous interrogeait. C'est ainsi que la GIZ est devenue, pour nous, partenaire sans statut particulier, un accompagnateur du PCTI avec des participations précises comme sa présence active lors de l'atelier de novembre 2013 sur l'efficacité énergétique des bâtiments et le rôle des matériaux biosourcés, atelier organisé avec l'ADEME, le programme PNUD sur le Typha et l'Institut francophone pour le développement durable (IFDD). C'est aussi par le GTZ que nous avons eu connaissance d'un bureau d'étude travaillant sur les diagnostics énergétiques. Ce bureau, Emasol, répondra à un appel d'offres sur le diagnostic des fluides (eau et énergie) des 30 lycées de la région de Dakar. Il aura largement rempli cette mission.

Débattre des « Per Diem »

L'usage du « per diem », c'est-à-dire une indemnité journalière proposée aux participants pour couvrir les frais inhérents à un déplacement est chose courante au Sénégal et ailleurs. Mais, d'un caractère contractuel et acté en amont, cette pratique est quasiment devenue évidente, quasi obligatoire, quelles que soient la nature et l'amplitude du déplacement. Cette enveloppe est évidemment problématique en matière d'usage de l'argent public. Sauf s'il y a une justification avec un engagement signé.

L'ARENE a souhaité porter ce débat au sein du Conseil régional de Dakar en toute transparence. Nous avons expliqué que, si la logique était de prendre en charge les déplacements de personnes intervenantes, ou habitant au fin fond du territoire régional, ces remboursements de frais n'étaient pas la règle générale. Pour des raisons notamment éthiques, nous nous refusions de donner une enveloppe pour la présence de telle ou telle personne afin de participer à une réunion du PCTI. Nous connaissions les habitudes. Nous avons préféré en débattre avec les élus régionaux. Ceux-ci ont approuvé notre challenge de départ : préférer travailler avec 10 personnes motivées que 50 défrayées. Au fil de l'eau, l'AMO a démontré que ce discours, tenu publiquement quand nous étions interrogés, a été accepté. En septembre 2012, lors de la première formation, une centaine de personnes était présente. Seules, seules trois fiches d'évaluation ont évoqué le « per diem » dans la partie commentaires.

Un « Agenda 21 Climat »

Le PCTI de la Région de Dakar a été imaginé et conçu comme une opportunité de fédérer tous les acteurs du territoire - au premier rang desquels les collectivités territoriales infrarégionales - autour des enjeux climatiques et de placer au cœur de son action les problématiques du développement intégré : économie, lutte contre la pauvreté, amélioration des conditions de vie... L'approche territoriale plus large, autour des concepts du développement durable, a permis la coconstruction d'une animation originale : une sorte d'« Agenda 21 Climat ».

Cette stratégie est devenue pertinente par la coopération décentralisée, méthode proposée dans le cahier des charges adopté par les exécutifs régionaux. Cette méthode permet en effet à un territoire de trouver des solutions adaptées aux enjeux et, par là même, de mobiliser les acteurs concernés. Elle

donne du relief à l'échelon local sans oublier une dynamique plus générale. L' élu régional, dans son portage politique, devient pôle central dans son rôle à la fois d'animateur territorial mais aussi en tant que force de plaidoyer vis-à-vis des instances administratives et étatiques.

Les atouts du zonage

Il fallait réfléchir sur la notion d'espace territorial et partir d'un constat qui avait été vérifié dans le cadre de la Commission régionale de l'environnement, instance de l'exécutif régional de Dakar, en charge du suivi du PCTI : la région de Dakar, du fait de ses seules contraintes géographiques, connaît ses vulnérabilités (érosion côtière, inondations, pollution, massification...).

Il s'est alors posé une question : est-il souhaitable, dans une démarche touchant à la proximité, cherchant à mobiliser l'ensemble de la société, permettant d'échanger et de trouver la bonne orientation répondant à tous les critères du développement durable, d'ausculter tout le territoire selon le même prisme ou pratiquer la politique du zonage ? Ici, cette zone correspond plus à l'érosion côtière, là, les inondations...

Ce zonage, par simple rapprochement cartographique, aura permis de mettre en place un processus de vérification « non-stop » par les habitants de la zone, du chauffeur de taxi à la marchande ambulante, des problèmes vécus ou reconnus. Cette vérification s'est faite également à tous les niveaux sensibles des corps intermédiaires, des universitaires de l'UCAD, des chercheurs de l'IRD, des chargés de mission de la Direction de l'environnement et des établissements classés (Ministère de l'Environnement) aux responsables d'ONG ou associatifs (Océanium, les consommateurs, les syndicats enseignants...) par exemple.

Mais aussi dans les deux sens ascendants et descendants, « bottom up et top down » comme on dit. Cette démarche permet ainsi de valider encore les informations. Le politique régional pouvait ainsi participer au dialogue ouvert. Il en avait d'autant mieux la gouvernance qu'il participait aux échanges et validait au fil de l'eau la démarche.

Le rôle des comités de pilotage, suivi et validation

Cette pratique du zonage avait aussi un atout qui s'est révélé très positif, dans toutes les phases dynamiques de l'AMO, c'est-à-dire du lancement de la concertation à la phase décisionnelle des orientations stratégiques. Cet atout est celui de la proximité. Qui ne connaît mieux le terrain qu'un élu local ? L' élu régional venant de Rufisque, par exemple, connaît la première des urgences locales : l'érosion côtière. Il connaît les chemins techniques et administratifs d'alerte, il connaît les acteurs-cibles du territoire concerné. Son collègue élu à Guédiawaye (ville de banlieue de Dakar) parlera d'inondations, une vulnérabilité endémique... Ces échanges nombreux devront être canalisés et permettront d'alimenter les réflexions et travaux menés, portés par les études en cours, notamment le diagnostic concernant les vulnérabilités. D'où la création de comités de pilotage.

Il aura fallu mettre en place un COPIL restreint pour valider les travaux à mener au quotidien et un COPIL plus ouvert aux élus et décideurs autres que ceux du CRD. En effet, on y retrouvera des représentants de l'État et des villes qui composent le territoire régional (57 villes au total). Même si cela peut en alourdir le fonctionnement, cette composition aura assuré une information simultanée des décideurs et aura préparé une bonne articulation des échelles institutionnelles. Dans la pratique, ce COPIL aura été sollicité deux fois : pour valider les orientations stratégiques coconstruites et le programme d'actions.

Ce partage, dans la validation et l'orientation des décisions, apportera également un enseignement : la continuité et la consolidation de l'action. Chacun pouvant s'inscrire très activement dans le portage d'actions du futur plan.

Le besoin de ressources humaines

Le renforcement des équipes techniques de terrain est aussi un autre enseignement. La réussite d'un tel projet ne dépend pas uniquement de financements adéquats. Il nécessite des ressources humaines adaptées et mises à disposition, et ce, dans chaque structure associée : CRD et ARENE. Il est rapidement apparu, pour la pérennité du projet, la nécessité de renforcer les capacités au sein du CRD, mais aussi au sein de l'ARENE. De plus, une formation spécifique ouverte aux salariés de l'ARENE aura été construite (9 personnes de l'ARENE en plus des collègues volontaires l'auront suivie) afin de bâtir les bases d'un projet commun. Le projet aura bénéficié également de l'appui d'un chargé de mission sur place à Dakar représentant la coopération avec l'Île-de-France et, par anticipation du suivi du projet, un poste aura été créé par le CRD au mois d'octobre 2013.

Échanges et transferts de connaissances

Tout au long de l'AMO, rien n'aura été imposé. Le rôle de l'ARENE était non seulement de conduire cet accompagnement mais aussi de former là où c'était possible les acteurs concernés. Ce travail d'écoute et de rencontre multi-cibles aura favorisé les transferts de connaissances et les formations adaptées. Ce choix est directement dépendant de la stratégie issue de la coopération décentralisée. Mais, dans le cas d'une AMO comme celle proposée, elle indiquait une planification dans le temps, une charge de travail complémentaire, des ressources financières fléchées.

Nous pouvons dire qu'au départ de l'AMO, il n'existait pas, à notre connaissance, de bureaux d'études susceptibles de prendre en charge l'exercice du bilan des GES comme celui de la vulnérabilité. Ces deux études étaient indispensables car c'est par leur croisement que sera déterminé le diagnostic croisé du territoire concerné. Tout au long des études, nous avons donné du temps, de l'accompagnement spécifique, mais aussi des documents permettant ces échanges et ces formations (tous les documents ont été fournis et sont disponibles). Toute cette démarche, leurs équations, leurs conclusions ont toujours été validées par l'instance décisionnelle, l'exécutif régional du CRD. Elles ont participé à la mobilisation des acteurs.

Par exemple :

- Formation sur l'outil Bilan Carbone® (15 personnes, parmi les plus pointues, ont participé à deux jours de travaux) ;
- Formation des élus du CRD sur le bilan des GES : apprendre à en parler, apprendre à les reconnaître...
- Accompagnement du cabinet ESPERE Sénégal sur l'étude Bilan des GES ;
- Échanges et transferts de connaissances avec le cabinet EMASOL à propos de l'étude sur le



diagnostic des flux (énergie et eau) dans les lycées de la Région de Dakar ;

- Échanges et transferts de connaissances avec le cabinet d'Architecte de Mamadou Berthé sur l'usage des savoir-faire et des matériaux locaux ;
- Échanges et transferts de connaissances avec la diaspora sénégalaise qui a mobilisé Fatou Planchou pour nous aider à mettre en place une gouvernance du projet ;
- Échanges et transferts de connaissances sur l'étude sur la sécurité alimentaire menée par la Fondation Nicolas Hulot et le GRDR avec les pêcheurs, mareyeurs, maraîchers et acteurs de la filière alimentaire de la région de Dakar ;
- Échanges et transferts de connaissances sur l'efficacité énergétique des bâtiments co-organisés par l'ADEME, la Francophonie, le PNUD et les autres partenaires de la CEDEAO (Communautés économiques des états d'Afrique de l'Ouest) ;
- Échanges et transferts de technologie en direction des entreprises par le biais de la Responsabilité sociale et environnementale.

Garder la dynamique commune

Il ne peut y avoir d'appropriation collective d'un programme sans concertation. Donc, sans mise en place d'un cadre de concertation. La mobilisation, par le travail de relais sur le terrain se faisait autour des deux études menées, l'une sur le bilan des GES (menée par le cabinet ESPERE Sénégal), l'autre sur la vulnérabilité (mené par l'Institut de recherche et du développement et des laboratoires des facultés de Dakar-UCAD et de la faculté de Saint-Louis). C'est autour du diagnostic croisé que s'est établie la carte régionale vue au travers du prisme du climat et de ses effets potentiels. Là encore, les mêmes règles du jeu (échanges, écoute, validation, temporalité, mise en débats et validation...) ont appuyé la démarche.

La concertation aura produit ses fruits. Six orientations stratégiques auront été réfléchies, débattues et produites par des centaines d'acteurs divers qui auront, en amont, participé à quatre ateliers en parallèle en juillet 2013. Des orientations dont certaines (sécurité alimentaire, efficacité énergétique des bâtiments) ont été enrichies par des séances spécifiques ouvertes à des experts du PNUD, d'ONU Habitat, de l'ADEME, de l'AFD, de GTZ, de la FAO, de GRDR, de l'IFDD... Ces séances se sont déroulées en novembre 2013 et février 2014.

Le cadre de la fiche d'action a été lui-même validé et il aura été demandé aux acteurs divers de livrer leurs propositions avant mars 2014. 41 fiches d'action auront été enregistrées (cf. *Annexe 3*). Le tout représentant une pertinence pour un Plan. Certes, tous les thèmes ne sont pas présents. Certes, un travail fiche par fiche est nécessaire. Mais la dynamique est là. Que faire de cet ensemble, maintenant, alors que l'actualité de l'Acte III de la décentralisation nous annonçait la suppression des Régions dès le lendemain des élections municipales du 29 juin 2014 ? Le garder intact ou prendre fiche par fiche en essayant de monter le portage financier ? Nous avons posé la question notamment aux bailleurs potentiels (AFD, PNUD, délégation européenne de Dakar...), aux représentants des administrations notamment la Direction de l'environnement et des établissements classés, aux porteurs du projet... La dynamique d'ensemble l'emporte toujours.

EN CONCLUSION

Durant la phase active de l'AMO, le PCTI s'est progressivement ancré dans de nombreux projets que menait l'ARENE en termes d'animation territoriale, autant sur des sujets strictement liés aux accompagnements de PCET de collectivités franciliennes, ou d'autres plus généralistes comme des suivis d'Agendas 21 ou des procédés de gouvernance ou de concertation.

Le PCTI aura aussi apporté des éléments de réflexion commune avec d'autres acteurs comme l'AFD, l'ADEME, les Ministères des Affaires étrangères ou de l'Écologie. Le choix de la Région Île-de-France de faire porter cette AMO dans le cadre d'une coopération décentralisée en a fait sa réputation.

C'est la première fois qu'une collectivité territoriale s'engageait dans ce sens. Ce qui a permis un regard particulier des acteurs, non seulement institutionnels mais aussi régionaux.

La marque de la coopération décentralisée sur le PCTI aura été citée ou racontée dans des dizaines d'articles. La Région Île-de-France aura souvent été remarquée comme celle qui, outre son propre Plan climat, aura apporté au volet commun des porteurs de projets climat une originalité, une démarche et des résultats dans son « volet Sud », le Plan climat de Dakar.

Outre les nombreuses sollicitations internationales où le PCTI aura servi d'exemples (Africités, Sommet mondial de la Francophonie, Session de l'ONU sur la concertation, COP 21...), le PCTI a été présenté au Sommet mondial des Villes à Lyon, à Strasbourg, à Dunkerque, Nantes... au Forum des collectivités de Cités Unies France... et par deux fois dans l'hémicycle de la Région Île-de-France. Il a permis de participer aux travaux préparatoires sur



« Villes et climat » du Pavillon Français Ville et Territoire... Cet accompagnement a bénéficié à l'Unité des Affaires internationales et européennes du Conseil régional d'Île-de-France pour orienter et obtenir des financements croisés sur Madagascar, dans le cadre d'un appel à projets Climat de la Direction de l'action extérieure des collectivités territoriales (DAECT).

Et puis, concernant les missions qui sont confiées à l'ARENE par le Conseil régional d'Île-de-France, notamment celle de l'accompagnement des collectivités franciliennes, le PCTI aura permis de mettre en place des sessions de sensibilisation climat avec Cités Unies France et la DAECT. 65 villes dont 52 franciliennes ont été concernées en 2015. Une formation-action sur le même thème a été confiée (octobre 2015) par la Communauté d'agglomération Évry Centre Essonne en direction de sa collectivité mais aussi de ses villes partenaires (Dakar, Nouakchott, Bamako, Kayes). L'ensemble des collectivités ont décidé de poursuivre ces formations dès 2016, et notamment dans le cadre de la nouvelle Communauté d'agglomération Grand Paris Sud (24 communes). Enfin, les connaissances recueillies par cet AMO, les croisements avec les autres accompagnements territoriaux ont consolidé une action menée par l'ARENE en partenariat avec la totalité des porteurs de projets « énergie » français, la plateforme CICLE (Coopération internationale climat énergie) et un réseau régional multi-acteurs franciliens.

GLOSSAIRE

A21 : Agenda 21

ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

ADETEF : Agence pour la coopération technique internationale des ministères économiques et financiers et du développement durable

AFD : Agence Française de Développement

AMO: Assistance à Maîtrise d'ouvrage

ARD : Agence Régionale de Développement

COFIL : Comité de pilotage

CRD : Conseil Régional de Dakar

CRIF : Conseil régional d'Île-de-France

DEEC : Délégation de l'environnement et des établissements classés (Ministère de l'environnement du Sénégal)

ESF : Electriciens sans frontières

FNH : Fondation Nicolas Hulot

GES : Gaz à Effet de Serre

GRDR : Groupe de Recherche et de Réalisation pour le Développement Rural

GRET : Groupe de Recherche et d'Echanges Technologiques (ONG française regroupant des professionnels du développement solidaire)

GTZ : Gesellschaft für technische Zusammenarbeit (Coopération décentralisée allemande)

IAU : Institut d'aménagement et d'urbanisme

IFDD : Institut de la Francophonie pour le Développement Durable

IRD : Institut de Recherche pour le Développement

MAEDI : Ministère des Affaires Étrangères et du Développement International

MAEE : Ministère des Affaires Etrangères et Européennes

MDP : Mécanisme de Développement Propre

ODD : Objectifs du Développement Durable

ONG : Organisation Non Gouvernementale

PCAET : Plan Climat Air Energie Territorial

PCET : Plan Climat Energie Territorial

PCTI : Plan Climat Territorial Intégré

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

SCAC : Service de Coopération et d'Action culturelle (Ambassade de France au Sénégal)

TACC (programme) : Territorial Approach to Climate Change

UAIE : Unité des affaires internationales et européennes (Conseil régional d'Île-de-France)

UCAD : Université Cheikh Anta Diop de Dakar

L'ARENE Île-de-France

L'Agence au service des élus et des acteurs pour relever les défis énergétiques et climatiques

L'ARENE Île-de-France accompagne les acteurs franciliens qui souhaitent mettre en œuvre des démarches efficaces et innovantes en matière d'énergie et de climat.

Au service des politiques publiques régionales, dans le cadre du Schéma régional climat air énergie, l'Agence agit au quotidien sur le terrain.

Elle conseille les acteurs, détecte et valorise les bonnes pratiques, expérimente et partage des démarches pionnières dans plusieurs domaines : les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, l'aménagement et la construction durable, l'économie circulaire et plus globalement les démarches Plans climat.

Dans sa manière d'accompagner, de conseiller, de former et de sensibiliser les acteurs franciliens, l'Agence utilise une approche pluridisciplinaire et des méthodes inspirées des principes du développement durable : concertation, coconstruction, transversalité, intelligence collective, évaluation.



www.arenidf.org



@ARENEIDF



ARENE Île-de-France